

**Communiqué**  
**à l'occasion de la réunion du Conseil d'Administration**  
**du Fonds d'Equipeement Communal**  
**du 28 mai 2013**

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Equipeement Communal s'est réuni le 28 mai 2013 au siège du Ministère de l'Intérieur sous la présidence de Monsieur Nour-Eddine BOUTAYEB, Wali, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur.

Au cours de cette réunion, le Conseil a approuvé les comptes de l'exercice 2012, tels que certifiés par les Commissaires aux Comptes et a décidé d'affecter la totalité des bénéfices aux comptes de réserves, ce qui permet de continuer à renforcer le niveau des fonds propres qui ont atteint 2,613 milliards de dirhams au 31 décembre 2012, en hausse de 7% par rapport à la même période de l'année dernière. Ainsi, les comptes provisoires publiés dans le journal d'annonces légales « l'Economiste » du 29 mars 2013 n'ont subi aucune modification.

Les décaissements de prêts ont connu une évolution favorable et se sont établis à 1,996 milliard de dirhams au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 24% par rapport à l'année dernière. S'agissant des résultats financiers, ils ont poursuivi leur tendance favorable au cours de l'exercice 2012. En effet, le Produit Net Bancaire (PNB) a connu une augmentation de 9% pour s'établir à 345 millions de dirhams au 31 décembre 2012 contre 317 millions de dirhams à fin 2011, soit le niveau le plus élevé jamais atteint, ce qui traduit la poursuite de la dynamique croissante de l'activité de décaissement de prêts en faveur du secteur local. Quant aux indicateurs de risque, ils continuent à confirmer la qualité du portefeuille des prêts du FEC avec un taux de CES qui reste toujours inférieur à 1%, bien en deçà du niveau du secteur bancaire. Ce faisant, le FEC a réalisé, au terme de l'exercice 2012, un Résultat Net bénéficiaire de 171 millions de dirhams.

Cette réunion a également été l'occasion pour le Comité d'Audit de présenter les résultats de ses travaux au Conseil d'Administration et qui ont notamment porté sur l'examen des comptes ainsi que sur l'évaluation du dispositif de contrôle interne et de prévention des risques. A cet effet, le Comité d'Audit a salué les nombreux acquis de la Banque en la matière.

Enfin, le Conseil d'Administration a approuvé le choix des cabinets Fidaroc Grant Thornton et Mazars Audit et Conseil en tant que Commissaires aux Comptes du FEC au titre des exercices 2013-2015.